

# Bilan d'activités

Année 2010

**a**GRICULTURES  
& TERRITOIRES

CHAMBRES D'AGRICULTURE  
FRANCE

TERRES d'**a**VENIR



# La nouvelle identité visuelle

Chambres d'agriculture -  
Agricultures et territoires,  
une nouvelle identité visuelle  
pour mieux exprimer notre  
rôle, notre utilité et notre foi  
dans l'avenir.



## Une ambition collective pour...

- > Orienter les choix stratégiques en matière de politiques agricoles
- > Être un levier de la réussite des agriculteurs-entrepreneurs
- > Servir de porte-parole des agricultures et des territoires dans leur pluralité.

Établissements publics pilotés par des élus en charge d'accompagner les agriculteurs dans leurs intérêts collectifs ou individuels, résolument tournées vers l'avenir, les Chambres d'agriculture se regroupent et se veulent activateur du monde agricole, au service de la pluralité de toutes les agricultures et de tous les territoires.

Dans cette même logique, l'APCA, instance de représentation nationale des Chambres d'agriculture, devient Chambres d'agriculture France.



**aGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
FRANCE



# Edito

**de Guy Vasseur**  
**Président des Chambres d'agriculture (APCA)**

L'année 2010 a été marquée par une reconnaissance renforcée par les pouvoirs publics du rôle des Chambres d'agriculture « d'activateur » de toutes les agricultures et de tous les territoires dans leur diversité.

Cette reconnaissance s'est traduite notamment par :

- > l'inscription dans la loi Grenelle 2 de notre engagement et de nos actions pour le « développement durable des territoires ruraux et des entreprises agricoles, la préservation et la valorisation des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique » ;
- > la reprise de nos propositions dans la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche, notamment pour accompagner notre réforme ou pour renforcer notre rôle en matière d'urbanisme et de foncier ;
- > le « feu vert » de la RGPP donné à l'évolution de notre réforme Terres d'avenir visant à rationaliser notre fonctionnement en réseau.

En ont découlé de nombreux changements pour les Chambres d'agriculture : la reprise des missions de service public précédemment dévolues aux ADASEA sur l'installation et la transmission, le renforcement de la mutualisation et la fusion de certaines Chambres, la constitution d'un registre de l'agriculture...

Autant de défis qui concernent directement l'APCA en tant que tête de réseau et qui se traduisent très concrètement dans ses activités 2010 et ses orientations : renforcer nos capacités d'expertise, appuyer notre réseau, développer notre influence et soutenir les innovations.

Désormais, notre nouvelle identité visuelle concrétise cette ambition d'orienter les choix stratégiques des politiques agricoles et d'être le levier de la réussite de tous les agriculteurs.

À nous de la faire vivre au quotidien.

## Sommaire

- 04 Innovation, développement, compétences
- 06 Entreprises et territoires :
  - Territoires et biodiversité
  - Agronomie et environnement
  - Entreprises et installation
  - Élevage et agroéquipement
- 10 Économie et politiques agricoles
- 12 Zoom sur la LMAP
- 13 Europe et international
- 14 ESITPA
- 15 Resolia
- 16 SIRCA
- 18 Communication
  - Promotion
  - Tourisme
- 20 Budget
- 21 Organigramme 2010
- 22 Direction générale et Ressources humaines
- 23 Terre d'avenir

# Développer l'innovation au service des agricultures



**Pour la deuxième année du contrat d'objectifs des Chambres d'agriculture, l'APCA a accentué le professionnalisme des Chambres dans l'accompagnement de l'innovation.**

Des synthèses thématiques et des évaluations d'actions des Programmes de développement agricole et rural (PDAR), des guides méthodologiques d'élaboration de programmes et d'évaluation ont ainsi été réalisés pour faciliter l'action des Chambres. De nouveaux outils ont été mis en place par ailleurs pour aider ces dernières à répondre aux appels à projet : comités de relecture, échanges d'expériences sur les Réseaux mixtes technologiques (RMT), mise en ligne des projets lauréats...

En 2010 enfin, l'APCA a développé son appui aux productions spécialisées : un groupe métier sur l'arboriculture complète les groupes existants sur la viticulture, l'horticulture et le maraîchage.

## **Accompagner les agriculteurs dans la réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires**

Le réseau DEPHY – réseau de Démonstration, expérimentation et production de références sur les systèmes économes en phytosanitaires – constitue une action majeure du plan Ecophyto, qui vise à réduire l'usage des produits phytosanitaires de 50 % en dix ans si possible.

Décidée fin 2010, la cellule d'animation nationale du réseau DEPHY, hébergée par l'APCA, a été constituée avec des experts venant des Chambres d'agriculture et des principaux organismes agricoles de recherche-développement.

## **De nouvelles formations pour une agriculture en mutations**

Les Chambres d'agriculture ont été les premiers contributeurs à l'expérimentation Certiphyto, dont un groupe projet a accompagné le déploiement avec de nombreuses ressources pédagogiques.

En réponse aux attentes des producteurs touchés par les fortes variations du cours des matières agricoles, l'APCA a contribué au déploiement de formations innovantes sur la gestion des risques, l'amélioration du revenu des laitiers ou encore les compléments de revenus par la production d'énergie. Un groupe projet « relance de la formation des actifs » a préparé des outils pour accompagner le développement de ces innovations qui seront disponibles mi 2011. Par ailleurs, l'APCA accompagne la réforme de l'enseignement technique agricole pour conforter son ancrage sur les besoins d'emplois de l'agriculture et du monde rural. Les priorités de formation des collaborateurs des Chambres d'agriculture ont été de plus harmonisées avec le projet stratégique Terres d'avenir et les procédures administratives simplifiées et sécurisées.

## Un déploiement réussi de la démarche qualité des services dans les Chambres d'agriculture

Le dispositif qualité des services est aujourd'hui finalisé et validé par l'AFNOR, organisme certificateur. En 2010, 16 Chambres d'agriculture ont mis en œuvre le nouveau référentiel AFNOR et ont été certifiées en avril 2011 pour leurs activités de conseil et/ou de formation. 12 autres Chambres ont renouvelé leur certificat sur le référentiel formation SGS en attendant de « basculer » sur le nouveau référentiel. 30 Chambres supplémentaires se sont engagées avec un objectif de certification en 2011 et 2012. Toutes ont bénéficié d'accompagnements collectifs et individuels de l'APCA. Dans le cadre du plan Ecophyto 2018, le service Démarche qualité des services (DQS) a contribué à la production du référentiel sur lequel s'appuiera la certification obligatoire. Un point fort de satisfaction : VIVEA attribue une valorisation financière de 5€/heure/stagiaire aux organismes de formation certifiés ou engagés vers la certification. 29 Chambres ont été reconnues par VIVEA dès à présent et seront bénéficiaires de la valorisation financière à compter de mars 2011.



### Moyens humains

#### Élus référents

- > Jo Giroud, Recherche-développement, Qualité des services, Outre-mer
- > Rémi Bailhache, Formation

#### Président du comité scientifique :

- > Alain Capillon, Professeur ENSA Montpellier

#### Responsable du pôle

- > Jean-Marc Cordonnier (13,6 ETP)

#### Responsables des services

- > Sylvie Seuté, Démarche qualité des services - 2,8 ETP
- > Mikaël Naitlho, Formation développement - 5 ETP avec la contribution financière du CASDAR
- > Nelly Le Corre-Gabens, Cellule DEPHY Ecophyto - 2,8 ETP avec la contribution financière de l'ONEMA

## Favoriser le développement endogène outre-mer

Les Chambres d'agriculture ont participé activement aux États généraux de l'outre-mer conclus en conseil interministériel fin 2009. L'année 2010 a été consacrée plus particulièrement au démarrage de 3 mesures concernant directement l'agriculture : l'élaboration d'une ordonnance sur la préservation du foncier agricole, les modalités de renforcement du rôle et du financement des Chambres d'agriculture, l'accroissement de la recherche appliquée. En complément, une réunion s'est tenue à Bruxelles pour examiner les conditions d'une meilleure utilisation des programmes européens, POSEI et RDR.

### Des partenariats multiples avec la recherche

Les Chambres sont membres actifs de la quasi-totalité des **20 Réseaux mixtes technologiques (RMT)** mis en place depuis 4 ans pour réaliser des travaux innovants à caractère scientifique et technique. Elles animent ou co-animent la plupart de ces réseaux en lien avec les instituts techniques.

Les Chambres sont également très présentes dans les **Groupements d'intérêt scientifique (GIS)** créés ces dernières années à l'initiative de l'INRA pour identifier ensemble les besoins de recherche / développement / formation en agronomie ou par filière et élaborer des projets concertés.

### Indicateurs

- > 7 réunions des commissions ou groupes permanents
- > 3 réunions du Comité scientifique
- > 16 réunions des groupes métiers
- > 3 plaquettes
- > 5 synthèses thématiques
- > 2 guides
- > Référentiel qualité des services des Chambres
- > 69 chambres certifiées ou engagées dans le référentiel commun (+ 6 Chambres certifiées ISO)

# Sous le signe de la biodiversité

## Indicateurs

- > 4 réunions de la commission territoires
- > 12 réunions des groupes permanents
- > 4 journées nationales, 3 séminaires
- > 3 dossiers dans la revue Chambres d'agriculture
- > 63 newsletters : Info-Territoires (27), Info-Biodiv (20), Info-Urbanisme (8), Info-arbres (7), Info-trame verte et bleue (1)
- > 112 articles du BIR

## Moyens humains

### Responsable du pôle

- > Alain Schlessler

### Élus référents

- > Jean-Louis Cazaubon,
- > Dominique Chalumeaux, Forêt, Périurbain
- > Joseph Ménard, Biodiversité

### Responsable du service

- > Nathalie Galiri
- > 7,4 ETP

**2010 a en effet été déclarée année de la biodiversité par l'ONU et le service, dans son rôle de tête de réseau, a fait valoir les actions que mènent les Chambres d'agriculture en matière de biodiversité. Il en est ressorti un livret de plus d'une centaine d'actions et une journée nationale destinée aux Chambres d'agriculture et à leurs partenaires sur le terrain.**

Les débats sur la PAC 2013 ont également commencé à mobiliser les instances internes. Le travail d'expertise technique et politique a été par ailleurs poursuivi sur la révision des zones défavorisées : une soixantaine de Chambres d'agriculture a été impliquée dans des travaux qui ont fourni matière au Ministère de l'agriculture et ont été portés au niveau européen.

Au plan national, la poursuite du déploiement des lois Grenelle et de modernisation agricole a occupé le devant de la scène, de même que les travaux du conseil national de la montagne et l'adoption des textes législatifs réformant les collectivités territoriales. Ces deux derniers thèmes ont chacun fait l'objet d'un dossier de la revue Chambres d'agriculture.

## Un appui soutenu au réseau des Chambres

L'année 2010 a été aussi marquée par :

- > la production d'études sur la trame verte et bleue en partenariat avec la Fédération des parcs naturels régionaux et France nature environnement,
- > un fort investissement dans diverses manifestations :
  - réalisation de 4 journées nationales : agriculture et SCOT en partenariat avec Terres en ville, Agrifaune, biodiversité, coopérations Chambres d'agriculture-CPIE en partenariat avec l'UNCPIE,
  - co-organisation de 3 séminaires : bocage, agriculture et développement des territoires en partenariat avec le Ministère de l'agriculture, gestion de l'espace,
  - participation à l'organisation du Concours national prairies fleuries et à la restitution publique du projet IBIS des Chambres d'agriculture.

### 2010 – Année internationale de la biodiversité - Actions de l'APCA

- participation à la conférence de Chamonix sur la biodiversité et à la Greenweek à Bruxelles
- papier de positionnement présenté à l'occasion d'un voyage de presse en Picardie
- réalisation d'un livret des actions des Chambres d'agriculture et d'une journée nationale biodiversité dédiée aux Chambres d'agriculture et à leurs partenaires
- participation au processus de révision de la Stratégie nationale pour la biodiversité.

# L'année des partenariats

## Lobbying pour une performance durable !

Avec pas moins de 20 amendements soutenus lors de la loi

Grenelle 2 et de nombreuses propositions pour la Loi de modernisation pour l'agriculture et la pêche (LMAP), le service Agronomie-environnement a eu une activité soutenue sur les volets législatifs. D'autant qu'il a contribué également à la préparation des décrets d'application du Grenelle, principalement sur l'étude d'impacts, l'enquête publique, les groupements et la modernisation des élevages et l'organisme unique de gestion collective de l'eau. Dans le même registre, l'APCA s'est par ailleurs opposée à la signature de la Charte Grenelle sur les composts, à la suspension du PPE (Plan de performance énergétique) et s'est mobilisée pour l'aménagement du moratoire sur le photovoltaïque. Concernant le contentieux européen sur la transposition de la directive nitrates, la position française de décembre 2010 qui se base sur une réflexion agronomique s'est largement inspirée de la contribution conjointe **APCA-FNSEA** et relayée au niveau du **Copa Cogeca**.

Enfin, par sa participation à la rédaction du guide des Ministères sur le drainage, à la mise en œuvre des SDAGE et des SAGE, l'APCA a contribué à une meilleure prise en compte des problématiques agricoles. Face à la recrudescence des dispositifs réglementaires et des contentieux qui en découlent et aux sollicitations individuelles des Chambres, une réflexion a par ailleurs été initiée sur les évolutions du droit de l'eau et le développement des prestations d'appui juridique.

## Indicateurs 2010

- 7 réunions de la Commission
- > environnement
- 5 réunions du groupe Ecophyto
- > 5 journées nationales, 1
- > conférence et 2 séminaires
- 93 articles dans le BIR
- > 50 newsletters : Environnement (7),
- > Déchets (20), Fertilisation (6), Energie (17)

## Moyens humains

### Élus référents

- > **Didier Marteau**, Joseph Ménard, Eau

### Responsable du service

- > Nelly Lecorre-Gabens
- > Alain Schlessler
- > 7,7 ETP

## Des partenariats innovants

Le partenariat entamé en 2009 avec les entreprises de l'eau (**FP2E**) pour faire remonter les bonnes pratiques, a permis de démontrer aux agences de l'eau l'efficacité d'une approche partenariale dans la protection des captages Grenelle en lieu et place de contraintes réglementaires. Une démarche similaire s'est engagée début 2011 pour le maintien de l'agriculture dans les zones humides dans le cadre d'un accord signé avec le **Ministère de l'environnement**.

Le voyage de presse et le colloque « Energie et compétitivité » organisé conjointement avec la **FNSEA**, **JA** et **Coop de France** a mobilisé plus de 200 personnes. Deux partenariats avec l'**ADEME** arrivés à leur terme, seront renouvelés en 2011. Celui sur l'énergie et le climat avec **Diaterre**, **Climaterre** et les **Certificats d'économie d'énergie (CEE)**. Et celui sur les déchets organiques à travers le projet Casdar Réseau PRO et le RMT « Sols et territoires ».



Comme en 2009, sous l'impulsion de l'APCA, les Chambres ont poursuivi leur investissement massif dans le programme Ecophyto sur l'ensemble des 9 axes du dispositif. Elles ont animé le dispositif d'épidémiologie-surveillance en région permettant l'édition de 3 000 bulletins de santé du végétal ; 40 % des 50 000 agriculteurs formés à Certiphyto l'ont été par le réseau des Chambres. Après la forte implication dans la phase test, 89 dossiers

de réseau de fermes Dephy Ecophyto ont été déposés et 79 % retenus pour l'année 2011. Des animateurs régionaux du dispositif Ecophyto sont maintenant déployés dans toutes les régions métropolitaines et les DOM.

Pas moins d'une trentaine de partenariats sont actuellement animés par le pôle Entreprises et territoires. Ils font tous l'objet de conventions signées et de plus en plus souvent de financements extérieurs. On retiendra : ACFCI, ADEME, ADIVALOR, ASP, CEMAGREF, COOP DE FRANCE, EDF, ERDF, ESSEC, FAM, FNC, FNCUMA, FNLON, FNSEA, FP2E, GHN, GROUPAMA, IFCE, JA, MAAPRAT, MEDDTL, ONCFS, ONEMA, RFF, RTE, UNCPIC...

# États généraux du sanitaire



## Des positions reprises dans les mesures

L'année 2010 a été marquée notamment par la tenue des **États généraux du sanitaire** (EGS) organisés par le Ministère de l'agriculture. Le service élevage a participé à **34** des **37** réunions organisées dans ce cadre au cours du premier semestre 2010 et a pu à cette occasion, défendre des positions qui ont été reprises dans les mesures issues de ces Etats généraux.

Dans le domaine de l'identification, la mise en place de l'électronique dans les élevages ovins et caprins a fait l'objet d'un travail de concertation intense entre l'APCA, le Ministère de l'agriculture et les associations spécialisées de la FNSEA. Le sérieux du travail fait par les services EDE des Chambres (Etablissement de l'élevage), très apprécié de la Direction générale de l'alimentation (DGAL), a permis à l'APCA de faire entendre sa voix et ses thèses dans les textes réglementaires élaborés en 2010.

Concernant les bâtiments d'élevage en revanche et malgré un lobbying intense de l'APCA, il n'a pas été possible de faire évoluer l'enveloppe consacrée au Plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE) dans un contexte de très fortes contraintes budgétaires.

Pour les agroéquipements, l'APCA malgré ses faibles moyens nationaux, augmente sa visibilité auprès des autres acteurs, notamment via ses travaux sur le conseil (Etude nationale) et sa participation aux échanges tels qu'EurAgeng, les Réseaux mixtes technologiques (RMT) ou le Salon international du machinisme agricole (SIMA).

### Indicateurs

> 6 réunions de la commission élevage

> réunions des groupes : métier EDE (6), Bâtiments et agroéquipement (6)

> 8 audits SMQ IG conduits par l'équipe

> 2 biennales nationales

> 45 articles BIR

> 4 newsletters

### Moyens humains

#### Élus référents

- > Daniel Gremillet,
- > Daniel Rouvreau,
- > Jean-Philippe Viollet,
- > Joseph Ménard, Agro-équipement

#### Responsable du service

- > Christine Marlin
- > 5,5 ETP

## Innovations et partenariats

Après la phase de construction à laquelle le service Elevage et agroéquipement a été particulièrement associé, l'APCA est devenue membre du **GIS « élevages demain »**. Ce groupement d'intérêt scientifique cherche à définir les caractéristiques des élevages à l'horizon 2020-2030 dans une optique de durabilité économique, environnementale et sociétale et produit ce faisant les éléments de connaissance techniques et scientifiques qui manquent aujourd'hui pour atteindre ces objectifs. L'implication des Chambres dans les travaux qui sont conduits dans ce cadre permettra au groupe Chambres de garder une longueur d'avance dans les services apportés aux éleveurs.

Le projet de **géoréférencement des bâtiments agricoles**, porté par l'APCA, a enfin vu le jour en 2010 et bénéficie d'un financement par le Fonds national de l'élevage. Ce dispositif permettra aux Chambres de disposer et de valoriser une masse d'informations très importante.

## En appui aux Chambres d'agriculture

Le travail d'harmonisation de la tarification de l'identification s'est poursuivi en 2010 avec un accent particulier mis sur l'identification bovine. Le dispositif de suivi qualité de l'identification a été complété cette année par la mise en œuvre du dernier volet concernant les visites aléatoires en élevage. Preuve supplémentaire de la reconnaissance de la qualité du travail de l'APCA et des Chambres, le bilan annuel d'activité des EDE qui était jusqu'à présent transmis aux EDE et analysé par le Ministère de l'agriculture, est désormais confié à l'APCA. Ce bilan, plus pertinent et plus simple d'utilisation, constitue un excellent outil d'appui au réseau, complémentaire de l'harmonisation des tarifs.



# Les Chambres chargées des missions installation

## EIRL et Registre de l'agriculture : deux résultats du lobbying en 2010

Le service Entreprises, transmission et installation est intervenu auprès des parlementaires afin d'obtenir l'intégration des dispositions législatives favorables à la protection du patrimoine privé du chef d'exploitation dans le cadre de l'adoption de la loi sur l'Entreprise individuelle à responsabilité limitée (EIRL). Il a obtenu parallèlement, la mise en place du registre de l'agriculture, issu de la loi d'orientation agricole de 1988 mais resté en sommeil depuis, faute de décret d'application. Ce registre professionnel tenu par les Chambres d'agriculture, leur permettra désormais de procéder notamment à l'immatriculation de ces nouvelles formes d'entreprises individuelles et de conférer la qualité d'agriculteurs à ceux qui exercent l'activité agricole de profession habituelle.

## Des travaux au service de la simplification

L'APCA s'est par ailleurs inscrite dans la démarche de transposition en droit français de la directive « services » initiée par les pouvoirs publics. Cette action a permis en premier lieu de renforcer le rôle des Centres de formalité des entreprises (CFE) en leur reconnaissant la fonction de guichet unique au bénéfice de leurs ressortissants désireux de réaliser des prestations de service. Elle permettra à terme d'offrir aux exploitants agricoles la possibilité de réaliser par internet les formalités nécessaires à leur installation via le site [www.guichet-entreprises.fr](http://www.guichet-entreprises.fr).

Les Chambres d'agriculture sont ainsi impliquées dans une démarche innovante et source de simplification pour la profession agricole.

## Un appui aux Chambres pour la reprise des missions publiques des ADASEA

Avec la loi de modernisation de l'agriculture du 27 juillet 2010, les Chambres d'agriculture se sont trouvées dans l'obligation de reprendre les activités d'accompagnement de l'installation et de la transmission, réalisées jusqu'alors par les ADASEA. Face à un calendrier et des financements très contraints, de nombreuses Chambres d'agriculture ont eu recours à l'accompagnement proposé par l'APCA. La réalisation d'un guide à leur attention, en collaboration étroite avec les services du Ministère de l'agriculture, la mise en place d'un forum dédié ainsi que des interventions diverses, leur ont permis d'effectuer ces opérations de transfert dans des conditions particulièrement satisfaisantes. En parallèle, le projet « Terres d'avenir » TREFLE, a également posé les bases d'une stratégie de développement des actions en faveur du renouvellement des générations.



### Indicateurs

- > 3 réunions de la commission entreprise
- > réunions des groupes : permanents (3), métiers (6), projet Trèfle (6), Sicléo (8)
- > 15 journées de formation Resolia
- > 35 articles BIR
- > 3 newsletters
- > 10 articles dans la revue Chambres d'agriculture

### Moyens humains

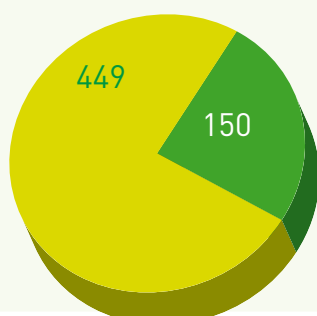
#### Élus référents

- > Jean-Pierre Boisson,
- > Rémi Bailhache, Protocoles "grands ouvrages",
- > Jean-Luc Poulain, Activités équestres,
- > Alain Baccino, Guichet Entreprises,
- > André Wicker, Anciens exploitants,
- > Jo Pennors, Elus salariés

#### Responsable du service

- > Dominique Bouvier
- > 5,8 ETP

## Évolution des effectifs en charge de l'installation - transmission au sein des Chambres



■ Agents des Chambres en charge des dossiers installation - transmission avant la reprise des ADASEA

■ Agents repris avant / après la LMA et transfert en cours

# Être force de proposition par une analyse mutualisée

La loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche, la communication de la Commission européenne sur la réforme de la PAC après 2013 et la réforme des politiques européennes de qualité ont été au cœur de l'activité du pôle économie et politiques agricoles. Ces sujets ont mobilisé les trois services du pôle autour de réflexions conjointes et d'analyses économiques afin de positionner les Chambres d'agriculture françaises comme interlocuteurs incontournables sur l'ensemble des sujets d'économie et de politiques agricoles auprès des pouvoirs publics.



## Proposer et agir pour influencer les politiques agricoles économiques

L'APCA a participé très activement aux débats parlementaires sur la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche pour défendre une politique au service du développement durable des agricultures et des territoires. Ainsi, le texte présentant le volet économique de la loi a significativement évolué tenant compte de nos propositions.

La Commission économie de l'APCA a approfondi et coordonné les travaux sur la réforme de la PAC après 2013. Dès le mois de janvier, une délibération adoptée à l'unanimité en session a posé les bases des travaux pour 2010 et des actions de lobbying à Bruxelles. En juillet 2010, la Commission européenne a publié une première communication sur la PAC post 2013. Les travaux menés conjointement avec les autres commissions ont abouti à une nouvelle délibération en décembre 2010 qui constitue le socle de notre positionnement sur la PAC.

Prévu dans le cadre de la Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP), le Ministère de l'agriculture a préparé un programme national pour l'alimentation avec le concours du Conseil national de l'alimentation pour donner plus de cohérence aux différentes politiques publiques agricoles, environnementales, nutritionnelles, de consommation et d'aide alimentaire. Les Chambres d'agriculture se sont largement impliquées dans son élaboration en mettant en avant les actions qu'elles mènent.

Au niveau européen, les discussions se sont poursuivies sur le « paquet qualité » en 2010 au sein du Comité consultatif de la Commission européenne pour des échéances parlementaires en 2011.



## Mutualiser l'expertise pour organiser la réflexion prospective sur de nouvelles thématiques



Le pôle a initié des expertises avec le réseau des conseillers PAC régionaux qui ont permis de mutualiser les études prospectives entre le niveau national et le niveau régional et de mettre à disposition différents outils, fiches de synthèse, base de données, liste bibliographique, simulateurs budgétaire... Une étude spécifique financée par le CASDAR sur la comparaison des performances économiques des exploitations agricoles dans l'UE, à partir des données du RICA Europe (Réseau d'information comptable agricole), a également été présentée dans plusieurs sessions et instances de l'APCA et des Chambres d'agriculture. Le pôle a piloté de plus une étude nationale sur l'analyse de l'offre et des débouchés en agriculture biologique auprès de chaque région avec pour objectif d'identifier les enjeux transversaux et ceux des filières du développement de l'agriculture biologique.

Face aux attentes fortes des collectivités pour l'approvisionnement local de la restauration collective, l'APCA a mis en place un groupe projet sur cette thématique pour échanger sur les pratiques dans les différentes Chambres et envisager des outils communs. Le réseau des conseillers circuits courts s'est réuni, en journée nationale, en mai 2010 (80 participants) pour échanger sur les actions des Chambres. Les travaux du réseau ont été capitalisés dans un dossier de la revue Chambres d'agriculture.

### Moyens humains

#### Élus référents

- > Rémi Bailhache, Économie,
- > Jean-Louis Cazaubon, Agriculture biologique et Alimentation/Qualité,
- > Jacques Gravegeal, Viticulture,
- > Jo Giroud, Fruits et Légumes,

#### Responsable du pôle

- > Thierry Fellmann

#### Responsables des services

- > Thierry Pouch, Références et études économiques
- > Elise Thomazo, Politiques économiques et filières
- > Frédéric Ernou, Qualité Alimentation
- > 14,8 ETP dont 4,2 sur financement Casdar et 0,7 sur financements RMT

## Agir pour et avec le réseau des Chambres

Pour informer le réseau en temps réel et approfondir l'information des élus et conseillers, le pôle réalise et publie de nombreuses analyses et études. Il a assuré 19 interventions dans les sessions pour apporter une expertise sur des domaines tels que volatilité des prix agricoles, échanges mondiaux, Loi de modernisation de l'agriculture, politique agricole commune, gestion des risques...

Le projet national « Références systèmes » a terminé ses travaux et proposé un repositionnement stratégique des observatoires portant sur les références des systèmes d'exploitation, que la session de l'APCA a adopté avec une nouvelle feuille de route pour le déploiement dans chaque région d'observatoires des systèmes d'exploitations désormais appelés INOSYS (Innovation système).

Dans le cadre du projet national « développement de la marque Tech&Bio », la Chambre régionale Pays de la Loire a organisé les 23 et 24 juin le Rendez-vous Tech&Bio des éleveurs de l'Ouest dédié à l'élevage et l'alimentation animale ([www.tech-n-bio.com](http://www.tech-n-bio.com)).



### Indicateurs

- > 20 propositions reprises dans les textes nationaux et communautaires
- > 27 interventions externes,
- > 36 articles, 5 dossiers et 3 focus dans la revue Chambres d'agriculture
- > 18 n° de la lettre économique
- > 195 articles du BIR
- > 23 journées en commissions et groupes permanents d'élus
- > 19 journées en réunions de réseaux

Troisième édition du Salon européen Tech&Bio à l'initiative des Chambres et rassemblant 40 partenaires, prévue les 7 et 8 septembre prochain dans la Drôme [www.tech-n-bio.com](http://www.tech-n-bio.com).

# 2010 – LMAP

## Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche



L'année 2010 a été riche pour le suivi législatif et le renforcement de l'influence des Chambres d'agriculture auprès du Parlement français. Celui-ci a ainsi voté des textes particulièrement mobilisateurs pour notre réseau, comme le Grenelle 2 de l'environnement et la LMAP, sans compter les dispositions spécifiques pour les Chambres d'agriculture dans les lois de finances. Les Chambres ont également conforté leur présence par de multiples rencontres avec les parlementaires, notamment sur la Politique Agricole Commune, lors de missions d'information thématique, à travers plus de 30 auditions dans les commissions et groupes parlementaires et grâce à la participation à des missions de contrôle parlementaire.

**Le Président de la République avait annoncé en février 2009 une loi de modernisation de l'agriculture. Les Chambres d'agriculture ont activement contribué aux travaux d'élaboration de cette loi promulguée le 27 juillet dernier.**

### Un travail transversal piloté en mode projet

Les travaux conduits par l'APCA sur la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche ont impliqué la plupart des pôles de l'APCA. Sous la coordination du pôle Economie et politiques agricoles, les différents services ont mobilisé leur expertise au sein des différentes commissions de l'APCA pour élaborer des propositions d'amendement du texte initial.

Sur 48 amendements proposés aux parlementaires, 26 ont été finalement repris dans le texte adopté qui a fait l'objet d'une présentation dans un dossier de la revue Chambres d'agriculture d'octobre 2010.

### Les Chambres d'agriculture, actives tout au long des débats

Le lien entre la production agricole et l'alimentation est essentiel pour répondre aux enjeux économiques, nutritionnels, territoriaux et environnementaux liés à l'alimentation. En ce sens, le principe même d'une politique publique de l'alimentation au sein du code rural est une avancée importante de la loi. Cette disposition a été fortement appuyée par les Chambres qui dès 2007 ont plaidé pour une prise en compte de l'alimentation dans la PAC.

La compétitivité de l'agriculture au travers du renforcement du rôle des opérateurs économiques, est également primordiale. Les Chambres d'agriculture ont insisté sur l'importance des interprofessions dans l'élaboration des contrats obligatoires. Le texte a évolué en ce sens, encore faudra-t-il que dans les faits, les interprofessions fassent des propositions ambitieuses de contrat-types !

Sur les risques climatiques et sanitaires, les Chambres ont insisté tout au long des débats sur l'importance de l'engagement de l'État dans la réassurance. Le texte en a tenu compte. Reste à voir si l'État s'engagera réellement.

Dans sa version initiale, le texte de loi ne comportait aucune disposition sur la compétitivité des entreprises agricoles. Les Chambres avec leurs partenaires ont formulé plusieurs propositions notamment pour une meilleure prise en compte des conjoints, et là encore elles ont été entendues.

La limitation de la consommation du foncier repose entre autres sur une taxe sur les plus-values. L'efficacité de la mesure sera évaluée au regard des résultats sur l'érosion du foncier agricole. Dans le doute, les Chambres d'agriculture ont souhaité que, à défaut d'être efficace, la taxe soit utile et elles en ont demandé l'affectation. Sur ce point aussi, le texte a évolué vers une taxe destinée à l'installation.

Enfin, dans le cadre de la réforme Terres d'avenir, les Chambres d'agriculture sont engagées dans une optimisation du travail en réseau. Il était nécessaire de prévoir des dispositions législatives sur les regroupements de Chambres et sur le travail en commun entre Chambres. La loi revoit le code rural en ce sens.

# Une action européenne en amont de la décision politique



« Anticiper », en réalité « orienter », en valorisant les propositions des Chambres d'agriculture et des instances de l'APCA, telle est la raison d'être de l'action européenne dans le cadre de la stratégie d'influence décidée par le Bureau.

L'APCA a participé dès ses débuts au chantier de préparation de la PAC 2014-2020 en définissant ses orientations lors de la session de janvier 2010 et en intervenant auprès des services de la Commission européenne et du Parlement européen avec notamment des amendements déposés sur le projet d'avis du député George Lyon (groupe Libéral) et la conférence sur les enjeux de la PAC avec la Commission de l'agriculture du Parlement européen. L'APCA a ensuite concentré ses interventions sur les outils de régulation des marchés et sur le concept nouveau du « verdissement de la PAC ». Enfin, l'APCA a pris position dans une délibération de la session de décembre sur la communication de la Commission concernant « la PAC à l'horizon 2020 ».

Parallèlement, l'APCA a participé à l'élaboration de plusieurs positions communes sur la PAC au sein du **Copa-Cogeca**. L'action d'influence de l'APCA à Bruxelles s'est également manifestée sur la **politique de qualité**, la **politique commerciale**, la **lutte contre le changement climatique**, la **biodiversité** et les **zones défavorisées**.

Dans le cadre du réseau européen des Chambres d'agriculture (12 pays), des propositions communes ont été adressées à la Commission sur le conseil aux agriculteurs et sur l'innovation pour la PAC 2014-2020. Par ailleurs, au sein du GIP Adecia (Agence pour le développement de la **coopération internationale**), l'APCA a valorisé l'expertise des Chambres d'agriculture à l'occasion de projets et de missions en Croatie, au Monténégro, en Macédoine, en Turquie et en Ukraine.

## Zoom sur...

**Le Comité économique et social européen** : contribution aux travaux sur la PAC, la qualité, les zones défavorisées.

**Le Conseil économique, social et environnemental français** :

- > contribution sur les indicateurs de développement durable, l'économie de proximité, la PAC 2013...
- > renouvellement de l'institution avec 7 représentants pour l'APCA, au lieu de 8 précédemment : Guy Vasseur, Vice-président de la section des affaires européennes et internationales, Jo Giroud, Président de la section de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.

## Indicateurs

- > 2 réponses aux consultations de la Commission : PAC 2013 et politique commerciale
- > 22 missions à Bruxelles
- > 1 conférence sur la PAC au Parlement européen
- > 8 missions d'expertise internationale
- > 1 projet international réalisé

## Moyens humains

### Élus référents

- > Gilbert Bros, questions internationales, CES européen et Praesidium COPA,
- > Jean-Louis Cazaubon, Développement rural – COPA et Commission
- > Didier Marteau, Environnement - COPA
- > Jo Ménard, Eau-Copa
- > Claude Monnier, Agriculture biologique - COPA et Commission
- > Jean-François Cesbron, AFDI et Cpccaf

### Responsable du pôle :

- > Daniel Bigou,
- > 5 ETP



# Notre école d'ingénieurs

## au cœur et au service des grands enjeux de l'agriculture



2010 s'inscrit dans la dynamique du projet d'établissement renouvelé :

- Un projet de formation renouvelé
- Une ouverture internationale
- Une recherche unifiée autour de l'Agro-écologie des territoires.

L'Esitpa se donne ainsi les moyens de former des ingénieurs du vivant reconnus, capables d'occuper des fonctions de haut niveau dans leur domaine de compétences et de participer à relever les défis alimentaires et environnementaux du XXIème siècle. C'est sur la base de cette ambition que l'Esitpa s'est présentée à l'évaluation de la Commission des titres d'ingénieur (CTI) en décembre 2010.

Le **projet de formation renouvelé** permet aux étudiants :

- > d'acquérir un socle solide de connaissances scientifiques en cycle préparatoire et les fondements disciplinaires des sciences agronomiques, économiques, agro-industrielles et des outils de modélisation ;
- > de s'ouvrir aux enjeux du monde agricole par 18 mois de stages et missions à l'étranger ;
- > d'affiner leur projet professionnel en 2ème partie du cycle ingénieur ;
- > de renforcer leur maîtrise des langues notamment en anglais.

À la rentrée 2010, grâce à notre implantation à Rouen, l'Esitpa et l'Ecole de management de Normandie ont ouvert un **nouveau Mastère spécialisé** « Marketing, communication et ingénierie des produits agroalimentaires » qui compte dix étudiants.

Deux nouveaux masters dans les domaines des sciences du végétal et du droit rural, une licence professionnelle agroalimentaire et une filière ingénieur en apprentissage, vont venir enrichir l'offre de formation de l'Esitpa.

### La recherche en 2010

- > Une unité de recherche **AGRI'TERR**
- > 2 habilitations à diriger des recherches (HDR)
- > 3 thèses
- > 15 stagiaires
- > 10 doctorants en cours de thèse
- > 2 post-doc
- > 10 publications de rang A
- > 4 vulgarisations
- > 25 communications dont plus de la moitié à l'international

L'Esitpa a par ailleurs signé **deux nouveaux accords de partenariat** avec l'Université américaine du Minnesota et l'Université russe de Voronej, qui permettront d'identifier des possibilités de coopération en matière d'enseignement et de recherche. La recherche de nouveaux partenaires de qualité va de pair avec la croissance de la mobilité des étudiants de l'Esitpa. Ainsi en 2010, 29 % des étudiants de 4ème année ont réalisé une mobilité académique dans une université partenaire contre 8 % en 2008.

Deux grands projets de recherche – alternative agronomique pour la qualité des sols et la protection des cultures, conception d'agro-matériaux 100 % naturels biodégradables – ont d'ores et déjà été initiés dans le cadre d'**AGRI'TERR** qui regroupe les activités de recherche des quatre laboratoires de l'école et a pour objectif de répondre aux attentes de l'AERES lors de son évaluation prévue en 2011.

Ces projets bénéficient d'un soutien régional et européen pour un montant de 2 M€ sur les trois ans à venir.

Une **cellule de valorisation et de développement des produits** de l'activité de l'école a été mise en place en 2010. Elle a pour objectifs de valoriser la recherche, la formation et les savoirs de l'Esitpa. La cellule a permis dès cette année la valorisation des trois brevets du Laboratoire de génie des matériaux (LGMA) auprès d'industriels de l'automobile et du bâtiment.



### Esitpa en chiffres

- > 460 étudiants : + 10 % par rapport à 2009
- > formation 5 ans post-bac
- > 10 % des étudiants de 1ère année viennent du continent africain

- > 7 M€ de budget
- > Élu référent : Rémi Bailhache, Président-délégué
- > Directeur : Daniel Roche
- > 62,5 ETP

# Resolia



## Développer les compétences et la performance des organisations au service du réseau

Resolia a développé son activité de formation pour accompagner les collaborateurs et les directions du groupe Chambres d'agriculture, dans la transformation de leurs compétences et de leur organisation. 2010 est marquée par un développement de la formation « sur mesure » et du conseil.

Avec près de 25 collaborateurs, Resolia est l'un des principaux pôles de l'APCA par la taille. Deux caractéristiques lui sont propres : son budget provenant à 98 % de prestations et sa localisation multi-sites sur 5 antennes qui couvrent l'ensemble du territoire. En 2010, l'équipe parisienne de 15 personnes a connu une transformation importante en quittant le site historique de Guyancourt pour des locaux provisoires situés à Paris-Montparnasse, avec dans le même temps un renouvellement important de l'équipe.

L'activité a poursuivi sa progression déjà remarquable en 2009, avec une augmentation du nombre d'agents formés (+ 6 %) et du nombre de formations réalisées, notamment celles organisées sur demande qui ont doublé. Ce dernier point illustre le succès du modèle Resolia, basé sur une proximité plus forte avec les Chambres d'agriculture que les résultats viennent conforter. La rationalisation de l'offre de formation sur catalogue a amené une progression du nombre de « jours stagiaires » (+ 3 %), malgré une baisse de la durée moyenne de formation, cohérente avec les attentes exprimées par les stagiaires et leur encadrement.

Ces résultats encourageants sont corroborés par l'attrait des services Resolia auprès des publics hors Chambres, y compris d'autres OPA, qui représentent près de 20 % des stagiaires formés.

Sur le plan financier et malgré une année de transition, les résultats s'améliorent significativement pour se situer à proximité de l'équilibre après des exercices déficitaires.

La dynamique a gagné également en qualité, les Chambres d'agriculture faisant désormais appel spontanément aux services de Resolia pour résoudre des questions locales de compétences des collaborateurs ou de performance de l'organisation. La moitié des journées de formation sont maintenant organisées en dehors de l'activité planifiée dans le cadre du catalogue.

2010 demeure donc une année de reconnaissance pour Resolia, qui va s'attacher à poursuivre le développement de l'activité sur mesure et du conseil aux directions de Chambres en particulier dans le cadre des projets régionaux Terres d'avenir, tout en maintenant un niveau de qualité élevé sur les missions historiques de formation « catalogue ».



# reSolio

### Les indicateurs de l'année 2010

- > La quasi-totalité des Chambres rencontrées par les consultants formateurs
- > 5 276 agents ont suivi des sessions (+ 6 %) dont 4 508 agents Chambres
- > 140 actions personnalisées (doublement)
- > Des recettes de 3,7M€ (+ 6 %)
- > 12 260 journées stagiaires en formation (+ 3 %)

### Moyens humains

- Élu référent : Rémi Bailhache
- Responsable : Etienne Regnaud
- > 21,1 ETP

# Innover et accroître les synergies autour de solutions informatiques performantes

La construction du système d'information commun des Chambres d'agriculture s'est poursuivie en 2010 : développements complémentaires de la base sol, préparation des différents volets du projet gestion de l'information tant en interne qu'en externe, évolution des infrastructures informatiques des Chambres et de leurs outils de gestion... Des projets au service de la mutualisation et du travail en réseau, leitmotiv de la réforme Terres d'avenir.



Quatre-vingt-quatre Chambres mobilisées, 234 collaborateurs impliqués sur les projets et près de 2 490 journées de travail en 2010 : le SIRCA a poursuivi les chantiers engagés pour élaborer le système d'information commun du groupe et apporter aux Chambres les solutions informatiques dont elles ont besoin pour assurer leurs différentes missions.

## Des outils au service de la simplification et du conseil

Inscrit dans une logique de simplification administrative, le développement de la base sol multi-filières garantit à l'agriculteur la saisie unique et sécurisée de ses données. Des données qu'il maîtrise et peut ensuite valoriser dans le cadre de ses obligations réglementaires et dans différentes procédures techniques et économiques. En 2010, l'évolution de la base sol s'est poursuivie. La valorisation des territoires avec la finalisation de l'outil SIGA Territoire, outil de valorisation territoriale, permet de croiser des données stockées dans la base sol et des données disponibles dans d'autres bases pour produire des analyses sur une zone géographique donnée au-delà de la seule parcelle. Le déploiement de cet outil pourra débuter début 2011.

Les travaux sur les **modules d'import/export existants** ont été complétés par ailleurs pour faciliter les échanges avec les partenaires et éditeurs privés.

**L'amélioration de Mes p@rcelles s'est également poursuivie** pour optimiser l'ergonomie et compléter les fonctionnalités proposées dans les différents modules. Mes p@rcelles est une solution internet qui permet aux agriculteurs de piloter leurs cultures et d'assurer un suivi fin de leurs pratiques. Cet outil est également de plus en plus utilisé par des conseillers qui accompagnent les agriculteurs dans la gestion de leurs données parcellaires.





## Mieux communiquer et partager l'information

Dans le souci d'améliorer la lisibilité du groupe Chambres, de faciliter et développer le travail en réseau et de renforcer la mutualisation des connaissances et des compétences, la construction des outils qui permettront d'optimiser la gestion de l'information en interne et en externe a progressé en 2010. Une première version du portail internet du groupe Chambres a été présentée à la session de décembre pour une ouverture aux internautes au moment du Salon de l'agriculture 2011. Ce nouveau site met en avant les actions des Chambres auprès des agriculteurs, leur capacité d'expertise, la veille sur l'actualité agricole et vient ainsi en appui des actions de lobbying. La seconde version, plus interactive, est d'ores et déjà en préparation. Les travaux ont continué également sur la structuration du futur intranet collaboratif du groupe. Il mettra en œuvre des espaces de travail collaboratif pour gérer des projets à échelle locale, interdépartementale, régionale et nationale. Il sera aussi l'occasion de refondre CAPnet, l'actuel portail d'information interne des Chambres. Dernier volet de ce dispositif, le kit web mis à disposition des Chambres pour développer leurs sites internet, intranet ou extranet renforce son déploiement. Treize nouvelles Chambres se sont engagées dans la démarche en 2010.

### Moyens humains

#### Élus référents

- > Jo Giroud, Président du SIRCA,
- > Jean-Louis Cauzaubon,
- > Daniel Gremillet,
- > Jean-Luc Pelletier,
- > Daniel Genissel.

#### Responsable du pôle

Bénédicte Defard

#### Responsables des services

- > Manuel Deslis, Outils informatiques des Chambres,
- > David Pergaud, Intranet, Internet,
- > Marie-Blandine Trayaud, Réseau d'information et de documentation,
- > Frédéric Goubelle, Informatique,
- > 14,06 ETP dont 2,8 financés sur le budget du SIRCA

## Une refonte globale des outils de gestion interne

Les Chambres d'agriculture ont entrepris également de rénover leurs outils de gestion et l'organisation des infrastructures informatiques du groupe au cœur d'un système d'information cohérent. L'année 2010 a vu se structurer le projet autour de régions pilotes qui seront les premières à déployer les outils. En termes d'infrastructure, les équipements des Chambres en visioconférence ont été complétés. Seuls quelques départements et régions restent à équiper en 2011 et les Chambres ont maintenant largement recours à cette technologie, qui contribue elle aussi au renforcement du travail en réseau. Les grandes lignes du schéma directeur des infrastructures informatiques que les Chambres auront à organiser autour de l'échelon régional, ont par ailleurs été arrêtées en juillet 2010. Une étape importante dans la construction du système d'information commun des Chambres d'agriculture.

### Base sol et Mes Parcelles en chiffres

- > La base sol est présente dans 19 régions et 79 départements
- > 5 900 abonnés à Mes parcelles en fin d'année 2010
- > 24 000 déclarations PAC réalisées avec SIGA Micro sur les 35 000 déclarations réalisées avec l'appui des Chambres d'agriculture
- > 30 000 exploitations disponibles dans la base sol

### Quelques infrastructures en chiffres

#### Visio

- > 18 régions et 60 Chambres départementales équipées
- > 802 réunions sans déplacement
- > un total de 1 295 heures soit l'équivalent de 161 journées de 8 heures

#### Kit web

- > 60 Chambres engagées dans la démarche
- > Des sites internet, intranet, extranet déployés dans 32 Chambres



### Indicateurs

- > 98 000 informations et documents référencés dans CAPnet proviennent du réseau, soit 80 % de la base :
  - + 6 460 références en 2010
- > 30 newsletters thématiques diffusées à 14 800 exemplaires dont 2 quotidiennes, le Fil @gricole et l'Alerte juridique : 4 150 abonnés, + 6 % en 2010

# Se repositionner pour gagner en lisibilité et en efficacité



## Moyens humains

### Élus référents

- > Gilbert Bros, Communication
- > Jacques Gravegeal, Promotion des produits
- > Bernard Artigue, Comité d'orientation Agriculture et tourisme

### Responsable du pôle

- > Marie Besson

### Responsable des services

- > Marie Besson, Communication - 5,4 ETP
- > Constance Bigourdan, Tourisme - 4,5 ETP
- > Anne Bennato, Promotion - 2 ETP

## De nouvelles offres pour l'accueil à la ferme



L'année 2010 a été marquée par le déploiement des offres thématiques de l'hébergement à la ferme. Dotés d'une boîte à outils complète, les animateurs Bienvenue à la ferme ont accompagné l'émergence de 70 offres, avec une perspective très encourageante pour 2011. Un guide pratique de l'accueil d'enfants à la ferme à destination des adhérents et porteurs de projets a également vu le jour. En parallèle, le chantier lié au renforcement des procédures qualité a été engagé avec la réalisation d'un état des lieux des pratiques en matière d'agrément, de suivi et d'exclusion.



Les Marchés des producteurs de pays ont conforté leur développement en se dotant d'une nouvelle procédure d'adhésion reposant sur un système de parrainage. Cette dynamique s'est traduite par l'arrivée de 3 nouveaux départements et par la refonte du site [www.marches-producteurs.com](http://www.marches-producteurs.com) avec une version plus moderne proposant un module de recherche plus performant.

Un tour des régions a été initié pour asseoir le développement de ces démarches. Ces déplacements s'inscrivent dans un objectif global d'optimisation de l'organisation et des moyens dédiés au secteur de l'agritourisme et de la vente directe, en lien avec la réforme Terres d'avenir.

Pour assurer la pérennité de leurs marques Bienvenue à la ferme et Marchés des producteurs de pays, les Chambres d'agriculture ont enfin engagé une réflexion de fond pour les repositionner entre elles, mais surtout vis-à-vis des démarches alternatives ou concurrentes. Les premiers résultats de ces travaux donneront lieu à un plan d'actions ambitieux en 2011.

Ces projets disposent d'un budget de 419 K€ auto-financé par les cotisations des adhérents Bienvenue à la ferme et Marchés des Producteurs de Pays.

## Les Chambres reprennent le Concours général agricole

Le Concours général agricole a été l'un des grands dossiers du service « promotion des produits » en 2010 avec :

- > la coordination de la phase amont du Concours général agricole « vins » et « autres produits » en cette 1<sup>ère</sup> année de reprise par le groupe Chambres d'agriculture puis la réalisation de son bilan financier ;
- > sa valorisation sur le Salon international de l'agriculture (SIA) avec notamment la création d'un restaurant promotionnel qui a accueilli plus de 1 500 clients et l'organisation sur l'espace « boîte noire » d'une dégustation dans le noir de produits médaillés ;
- > la préparation d'un concours expérimental « Charcuteries fermières » pour 2011.



Le service promotion a également eu en charge la coordination et le pilotage du « secteur des régions » au SIA, a initié un parcours expert de « produits innovants à caractère de terroirs » sur le Salon international de l'alimentation (SIAL) et a amorcé la réflexion pour une évolution de son site [www.francedesaveurs.com](http://www.francedesaveurs.com).

Autant d'actions qui s'inscrivent dans la stratégie de repositionnement du service engagée en 2009, dans le souci de renforcer la proximité des Chambres avec les producteurs et de conforter la promotion des filières et des produits territorialisés.

## Promouvoir les actions des Chambres d'agriculture

En 2010, le service communication a piloté avec les élus la création de la nouvelle identité visuelle des Chambres d'agriculture qui réaffirme les missions des Chambres.

La première version du portail internet des Chambres d'agriculture présentée aux élus lors de la session, s'inscrit également dans cette dynamique en mettant en avant l'engagement et les actions des Chambres d'agriculture.

Pac 2013, les questions européennes, Programme national pour l'alimentation (PNA), valorisation de la gastronomie française auprès de l'UNESCO, Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche, biodiversité, développement des circuits courts, valorisation de l'énergie photovoltaïque, réduction des produits phytosanitaires, autant de sujets sur lesquels nous avons pris position et communiqué auprès des médias au nom des Chambres d'agriculture et souvent avec nos partenaires.

La participation à des salons d'envergure internationale, SIA et SIAL, a contribué par ailleurs à affirmer la position centrale des Chambres d'agriculture dans le monde agricole. De même que les différentes journées nationales, comme la journée nationale Agrifaune, les premières journées nationales autour de la biodiversité, la rencontre à l'Assemblée nationale sur la thématique de l'eau et le salon Tech & Bio Elevage en Maine-et-Loire, dont le service a assuré la promotion.

L'animation du réseau des chargés de communication et l'envoi régulier de Caméra, le magazine interne des Chambres d'agriculture, ont permis enfin de continuer à communiquer en interne pour renforcer les synergies au sein du réseau.



## La revue Chambres d'agriculture

Une publication en phase avec son lectorat

Agriculture européenne, PAC 2013, LMAP, Circuits courts, Biodiversité, les dossiers de la revue Chambres d'agriculture ont été très diversifiés en 2010...

La revue mensuelle des Chambres d'agriculture a pleinement rempli son rôle de valorisation de leur expertise et de leur engagement sur l'ensemble de ces thématiques d'actualité.

> Maintien des ventes hors abonnements : 1 727 exemplaires

> Nombre d'abonnés stable : 3 269 destinataires, élus, Chambres d'agriculture, OPA et établissements d'enseignement agricole.



### Terre d'Infos, la chaîne du mieux vivre

Formidable vitrine du monde agricole qui contribue à pérenniser le dialogue avec le grand public, Terre d'infos est une chaîne de télévision grand public diffusée 2 mois durant à l'occasion du Salon international de l'agriculture (SIA).

### Terre d'Infos au SIA 2010

- > 9 semaines de diffusion du 1er février au 6 avril 2010
- > 40 personnes opérationnelles chaque jour sur le plateau
- > 450 invités dans les émissions
- > 215 heures de programmes diffusés
- > 200 produits présentés pendant les émissions
- > 4 000 personnes au total ont assisté aux émissions sur la durée du salon
- > 3 diffuseurs : Orange, Free, TNT Ile-de-France
- > sur internet : [www.terredinfostv.fr](http://www.terredinfostv.fr)

### Moyens humains

#### Élu référent

- > Guy Vasseur  
Responsable du programme
- > Dorothee Pertriaux
- > 1 ETP

# Comptes 2010

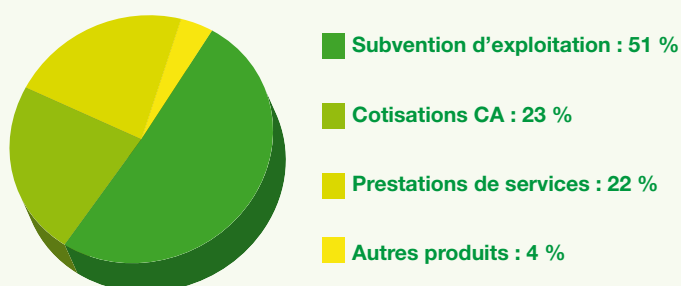
## Recettes en k€

Subvention d'exploitation	6 426
Prestations de services	6 090
Cotisations CA	13 838
Autres produits	993
<b>Total</b>	<b>27 347</b>

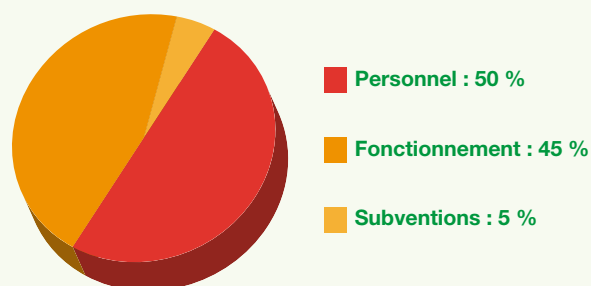
## Dépenses en k€

Fonctionnement	12 234
Personnel	13 750
Subventions	1 501
<b>Total</b>	<b>27 485</b>

### APCA (hors fonds spécifiques) : produits 2010



### APCA (hors fonds spécifiques) : charges 2010



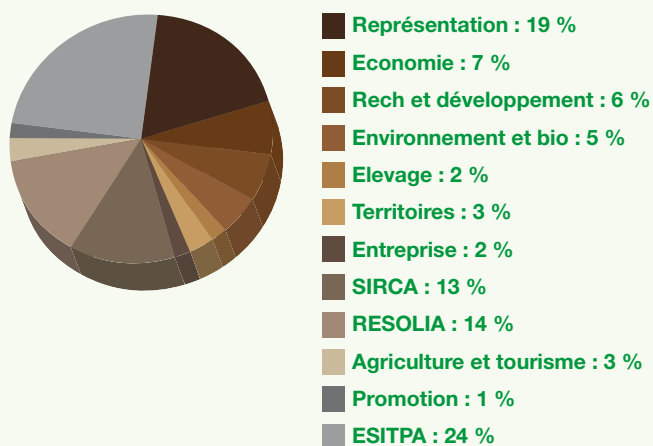
### APCA : réalisé par programmes

Représentation	5 275 113
Economie	1 989 980
Rech et développement	1 714 765
Environnement et bio	1 386 429
Elevage	571 594
Territoires	802 287
Entreprise	597 617
SIRCA	3 549 592
RESOLIA	3 785 953
Agriculture et tourisme	878 336
Promotion	403 099
ESITPA	6 530 314
<b>Total</b>	<b>27 485 084</b>

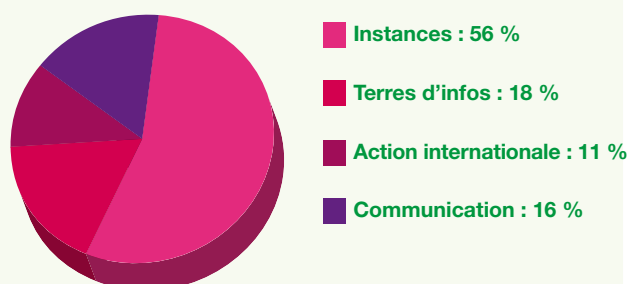
### Représentation : réalisé

Instances	2 930 529
Action internationale	585 141
Communication - Terre d'Infos	1 759 442

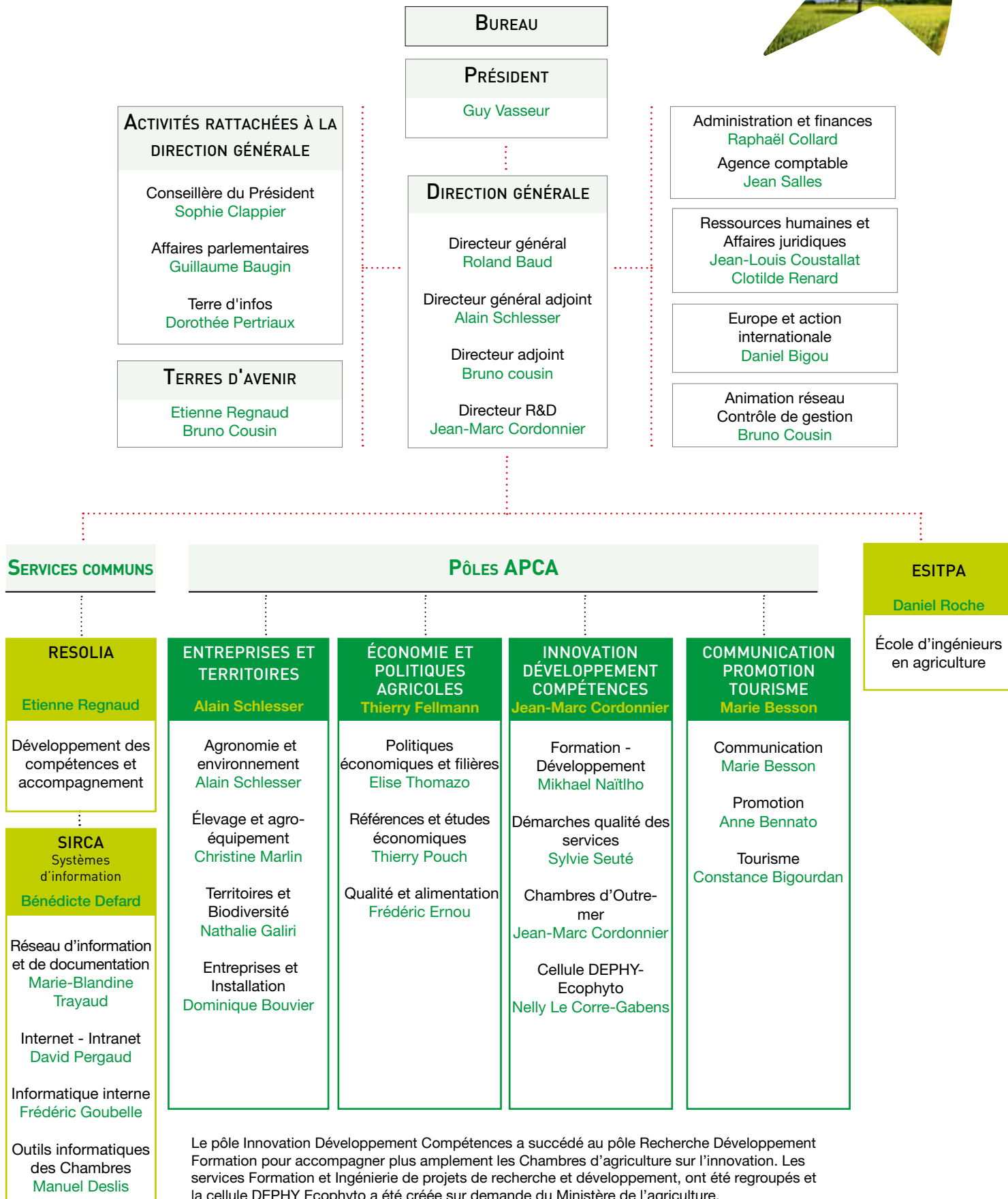
### APCA : dépenses 2010



### Dépenses 2010 : mission "représentation"

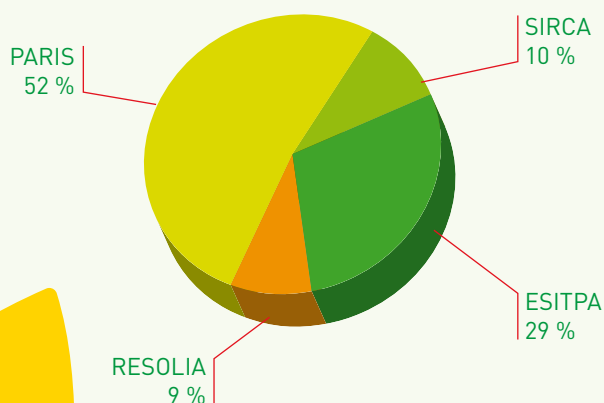


# Organigramme de l'APCA



# Des ressources humaines au service du réseau

## Effectifs de l'assemblée en décembre 2010



En décembre 2010, l'effectif permanent était de 199 salarié(e)s contre 204 en 2009. S'y ajoutaient des CDD, 17 liés à des remplacements et 16 à des missions spécifiques. Le turn-over a été plus important en 2010 qu'en 2009 avec 22 départs et 17 embauches. Le personnel d'études et d'encadrement représentait 63 % des effectifs, l'ensemble du personnel restant majoritairement féminin avec 68 % des effectifs.

Le plan de formation de l'Assemblée décliné en actions collectives ou individuelles, a permis à 86 % du personnel de suivre un ou plusieurs stages de durées variables pour un total de 332 jours de formation.

## L'appui des services fonctionnels au réseau des Chambres d'agriculture

Qu'il s'agisse d'information de réseaux spécialisés, d'appui d'experts, d'animation de groupes de travail et de groupes de projet ou de diffusion hebdomadaire d'information à travers le site intranet CAPnet, tous les services de l'APCA apportent un appui important aux Chambres d'agriculture.

**Outre le secrétariat des instances de l'Assemblée, les services fonctionnels ont eux aussi participé largement à cette mission d'appui en 2010 :**

- > **Appuis juridique et de gestion**, en particulier par la création de référentiels en matière de gestion et de droit social appliqués aux Chambres d'agriculture.
- > Proposition d'évolution différenciée de la taxe finançant les Chambres d'agriculture autour d'un **taux pivot**, reprise dans la loi de finances 2011.
- > Valorisation des données comptables, sociales et activités 2009 des Chambres : enquête exhaustive auprès des 116 établissements et publication en juin 2010.
- > Animation du réseau des Directeurs généraux (2 réunions nationales, 5 réunions du Comité directeur, 3 réunions pour chacun des groupes Management des ressources humaines et Gestion et analyse financière)
- > Accompagnement financier de projets des Chambres par le Fonds national de péréquation des Chambres avec des engagements de 650 K€.
- > Relations avec les tutelles pour le suivi de la réforme des Chambres dans le cadre de la RGPP (Révision générale des politiques publiques).

Par ailleurs, **l'APCA a engagé des travaux importants de rénovation de son siège**. Ces travaux d'un montant prévisionnel de 13,5 M€, financés pour partie par la revente du centre de formation de Guyancourt et pour partie par l'emprunt, a nécessité l'implantation temporaire de 120 salariés dans deux sites proches. A l'issue de cette rénovation, début 2012, l'APCA disposera d'une capacité d'accueil largement accrue, au profit notamment de son activité de formation continue.

# Notre réforme pour construire le futur



Terres d'avenir vise à consolider le réseau des Chambres autour de l'échelon régional en mutualisant compétences et moyens, tout en renforçant la performance de leurs services de proximité. Initiée en 2009, elle s'est accélérée en 2010.

L'APCA, en tant que tête de réseau, s'est investie fortement dans l'accompagnement de la dynamique engagée dans les régions.

## Plusieurs avancées majeures sont à mettre à l'actif de l'année 2010...

> En réponse à nos propositions, la **Loi de modernisation de l'agriculture (LMAP)** de juillet 2010 a donné aux Chambres de **nouveaux outils pour renforcer leur coopération** : services communs, conventions de coopération, mise à disposition de services.

> **Un socle commun d'activités** techniques et de back office, à réorganiser dans un cadre régional, a été défini en mars 2010.

> Sur le plan juridique, **l'APCA a accompagné les fusions décidées par les élus** de plusieurs Chambres d'agriculture (Nord-Pas de Calais, Savoie et Haute-Savoie, Doubs et Territoire de Belfort).

> **La gestion du changement** a été prise en compte sur le plan social par la validation en Commission nationale paritaire de juin 2010, des propositions faites sur la mobilité des agents au sein du réseau et l'organisation du dialogue social en région.

> Les travaux engagés sur **13 chantiers nationaux pour construire** de nouveaux services ont mobilisé de nombreux collaborateurs du réseau (de 8 à 12 par projet), avec pour la plupart un chef de projet APCA. **50 % de ces chantiers ont été menés à bien en 2010.**

> **La mise en place d'un schéma directeur** des systèmes d'information encadre les choix d'infrastructure informatique et des technologies associées. De nouveaux outils de gestion et de collaboration, communs à toutes les Chambres, sont en phase de développement sur ces bases pour un déploiement à partir de 2011.

> **La nouvelle identité visuelle du groupe**, décidée en 2010, vient illustrer le sens de cette réforme au service des agricultures et des territoires pour préparer l'agriculture de demain.

### Moyens humains

#### Élu référent

> Jo Giroud

#### Responsables du projet

> Etienne Regnaud

> Bruno Cousin

### Mobilisation autour de la réforme Terres d'avenir

- > 3 réunions du Comité des régions
- > 5 sessions
- > 11 réunions du Bureau
- > 2 réunions des Directeurs généraux
- > 5 réunions du Comité directeur





## Les élus de gauche à droite à partir du premier rang

- > **Guy VASSEUR**, Président de la Chambre d'agriculture du Loir-et-Cher, Président de l'APCA
- > **Jo Giroud**, Président de la Chambre d'agriculture du Rhône, Secrétaire général de l'APCA
- > **Daniel ROUVREAU**, Président de la Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres et de la Chambre d'agriculture de Poitou-Charentes
- > **Bernard ARTIGUE**, Président de la Chambre d'agriculture de la Gironde
- > **Jean-Pierre BOISSON**, Président de la Chambre d'agriculture du Vaucluse
- > **Jacques GRAVEGEAL**, Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault
- > **Gilles ABRY**, Président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne
- > **Rémi BAILHACHE**, Président de la Chambre d'agriculture de la Manche, Vice-président de l'APCA
- > **Gilbert BROS**, Président de la Chambre d'agriculture de Haute-Loire, Vice-président de l'APCA
- > **Daniel GREMILLET**, Président de la Chambre d'agriculture des Vosges, Vice-président de l'APCA
- > **Joseph MENARD**, Président de la Chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine
- > **Pierre CUYPERS**, Président de la Chambre d'agriculture de Seine-et-Marne
- > **Didier MARTEAU**, Président de la Chambre d'agriculture de l'Aube
- > **Jean-Louis CAZAUBON**, Président de la Chambre d'agriculture des Hautes- Pyrénées et de Midi-Pyrénées, Vice-président de l'APCA
- > **Jean-Philippe VIOLLET**, Président de la Chambre d'agriculture de la Creuse
- > **Dominique CHALUMEAUX**, Président de la Chambre d'agriculture du Jura



**Assemblée Permanente  
des Chambres d'agriculture**

9, avenue George V, 75008 Paris  
presse@dapca.chambagri.fr

[www.chambres-agriculture.fr](http://www.chambres-agriculture.fr)



Responsables de la publication : Dominique Chalumeaux, Alain Schlessler, Bénédicte Defard. Conception : Agence Com'par 01 42 50 47 64.  
Crédits photos : APCA, Chambre d'agriculture de la Drôme, Resolia, Fotolia, jeanma85, Gabriel-Ciscardi, kiri, Photo Passion, Kaja, Jagoush, olly, Paylessimages, Simon Lafarge, Phil\_Good, ipope, Carré Pixel, Scanrail. Imprimé sur papier recyclé à base d'encre végétale.